

# AUDITION VIRTUELLE

## Concentration théâtre



*Les séances d'audition ne sont pas basées uniquement sur le talent, mais aussi, et surtout, sur la détermination et la capacité de l'élève à cheminer dans un programme d'étude théâtrale.*

## DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE D'AUDITION

### Contenu de l'audition virtuelle

1. Répondre à un **questionnaire**. Les sujets portent sur la personnalité du candidat (*ou de la candidate*) et sur la culture générale. 30 % de l'audition
  2. Réaliser l'**analyse d'un extrait** et la **fiche du personnage** afin d'approfondir l'interprétation. 20 % de l'audition
  3. Produire une **vidéo** où le candidat (*ou la candidate*) interprète l'un des textes suggérés. Cette performance permettra de constater le potentiel et les possibilités de réussite dans le programme de théâtre. 50 % de l'audition
- **Voici les contraintes à respecter:**
    - Format paysage
    - Éclairage vif
    - Dans le lieu de votre choix
    - Choisir un costume et des accessoires adéquats
    - S'adresser directement à la caméra ou à un personnage imaginaire qui est dans le cadre de la caméra, de sorte que le visage complet soit toujours visible par la caméra.
    - Le montage vidéo est interdit. La captation vidéo doit être filmée avec une seule séquence ; le texte est interprété sans interruption.

#### **Avant d'enregistrer la vidéo**

1. Mémoriser l'extrait
2. Rechercher le costume et les accessoires
3. Répéter de nombreuses fois avant de filmer
4. Prendre suffisamment de temps pour se concentrer avant la performance.
5. Bien s'hydrater avec de l'eau pour favoriser la voix.

- Les candidats devront retourner leurs documents dûment remplis, la vidéo et une photographie récente selon la procédure qui suivra sous peu.